

EDUCATION

Le village de Courson-Monteloup se mobilise pour sauver son école

Lundi 31 mars, de nombreuses personnes étaient réunies devant la mairie pour une journée "école morte" afin de dénoncer la fermeture d'une classe pour la rentrée prochaine. Une décision désastreuse pour les élus, les écoliers, leurs parents et les enseignants car l'école Henry-Peyret de Courson-Monteloup ne compte que trois classes.

Un cercueil posé sur la place du village, des tables d'écolier vides et des messages alarmants : "Touche pas à mon école", "Nos enfants ne sont pas des moutons, arrêtez de les compter" ou encore "Non aux enfants sardines". Lundi 31 mars, malgré le soleil printanier et la musique, c'est le cœur lourd que les élus de Courson-Monteloup, les élèves et leurs parents, ainsi que les enseignants se sont réunis devant la mairie pour une journée "école morte". Cette mobilisation avait pour but de dénoncer la fermeture d'une des trois classes de l'école Henry-Peyret à la rentrée prochaine. Une décision notifiée par un simple courrier au maire, le 14 février dernier. « Pas de concertation en amont, c'est un choc pour tout le monde », regrette Alain Artoré, maire du village de 577 habitants. « On se sent tous concernés. Mon

petit frère est en CE2 et moi j'ai fait toute ma scolarité ici, de la moyenne section au CM2. C'est une école formidable, tous les enfants se connaissent et grandissent ensemble. Comme on n'était pas nombreux par classe, on avait le temps de bien apprendre et de faire de beaux projets. Je veux que les petits du village connaissent ça ! », a témoigné Léa, 14 ans, collégienne, qui était présente lors de la mobilisation.

Bien qu'elle ne soit pas encore totalement définitive [ndlr : une dernière réunion des services départementaux de l'Éducation nationale aura lieu fin mai - début juin], cette fermeture de classe s'appuierait, selon l'Inspection académique, sur des effectifs trop bas. En effet, l'Éducation nationale considère que l'école accueillera seulement 46 enfants l'année prochaine, contre 52 cette année. Or, la mairie rappelle que 50 élèves sont officiellement inscrits pour septembre ! Et c'est bien là tout le problème, les comptages ne sont pas effectués de la même façon... « Les règles sont faites de la sorte que, en dépit de leur présence prévue, certains enfants ne sont pas comptabilisés avant qu'ils ne soient effectivement présents au sein de l'école. Simplement sous prétexte qu'ils ne sont pas du village et qu'ils pourraient changer d'avis. Mais, dans les faits, ils seront bien là en septembre !! », explique Ni-



Une journée "école morte" a été organisée le lundi 31 mars devant l'école Henry-Peyret de Courson-Monteloup pour dénoncer la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine. Si la décision est actée, les enfants seront répartis dans deux classes de quadruple niveaux.

colas Aunai, parent d'élève et adjoint au maire.

Des élèves ne sont pas comptabilisés

C'est donc en se basant sur leurs données que les services départementaux de l'Éducation nationale de l'Essonne ont pris la décision de fermer une des trois classes. L'école Henry-Peyret va perdre une de ses enseignantes et les élèves devront être répartis dans deux classes de quadruples niveaux. « C'est une école super, surtout ces dernières années avec une équipe enseignante très dynamique et investie. Pourquoi casser ce qui fonctionne alors qu'on pourrait être fier d'une telle école ? Ils ne se rendent pas compte que ce n'est pas seulement une école, c'est un lien social et de cohésion

entre les habitants. Regardez autour de vous, Courson-Monteloup c'est une mairie, une machine à pain et une école ! Les gens se rencontrent ici, des projets se créent. C'est dommage », ajoute Nicolas Aunai. De son côté, l'édile a profité de cette journée "école morte" pour rappeler que de nombreux investissements municipaux avaient été réalisés ces dix dernières années : construction, rénovation, entretien des bâtiments et salles de classes, mais aussi installation d'un city-stade à proximité pour pallier au manque d'installations sportives du village.

Prochaine réunion en avril

En plus des 1 150 signatures récoltées sur la pétition, les parents d'élèves et le maire



ont pu compter sur le soutien des sénateurs Jean-Raymond Hugonet - qui a pris la parole lundi matin - et Laure Darcos. Dans un courrier adressé à Pascale Coq, inspectrice académique, elle a indiqué que « cette décision, si elle venait à être mise en œuvre, aurait de lourdes conséquences pour la commune. Elle serait dommageable en premier lieu pour l'équipe éducative, déterminée à s'investir durablement (...). Elle serait néfaste pour

les conditions d'enseignement, avec deux classes surchargées à quadruple niveau, comportant des besoins spécifiques éducatifs particuliers (8 PPRE, 1 PAP, un dossier MDPH sans AESH), répartis dans deux bâtiments distincts. Cette décision serait pas ailleurs désastreuse pour le village, dont la capacité d'être attractif pour les familles serait singulièrement altérée ». Une nouvelle réunion est prévue le 7 avril avec l'Inspection académique. ■ Maryne Vialette

FORMATION

Découvrez les métiers du pénitentiaire

Souvent méconnus du grand public, les métiers de l'administration pénitentiaire seront mis à l'honneur lors d'un forum organisé le vendredi 4 avril au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis. Dès 9h, des ateliers dynamiques et interactifs seront proposés, offrant la possibilité de découvrir le large panel de métiers et les missions de cette administration. « Les niveaux d'accès aux concours sont larges (actuellement DNB, BEP, BAC, BTS, LICENCE MASTER...). Les perspectives d'embauche sont élevées et l'Essonne hébergeant le plus grand centre pénitentiaire de l'union européenne constitue un gros bassin d'emplois », rappelle la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.

■ La rédaction

• Sur inscription, de préférence.

SANTÉ

L'Université d'Evry instaure les congés menstruels

L'établissement a mis en place une série de mesures pour agir en faveur du bien-être des étudiants et du personnel.

Depuis le début de l'année, l'Université Evry Paris-Saclay a instauré le congé menstruel pour ses agents : il permet de bénéficier, sur justificatif médical, jusqu'à 13 jours par an, sous forme d'autorisation d'absence, de télétravail ou de réduction de service. Les étudiants souffrant de dysménorrhée ou de pathologies menstruelles peuvent également en bénéficier sous la forme de 20 jours d'absence par an (maximum deux jours par mois). Une nouvelle mesure accordée sans distinction puisque les hommes peuvent



aussi profiter de ces jours sans en préciser la raison. Après plusieurs mois de travail, l'Université a également mis en place une salle d'allaitement équipée de tire-lait en prêt, d'un évier (avec le nécessaire) et d'un réfrigérateur ; deux nouvelles cafétérias ; des espaces de convivialité et une salle de fitness en accès libre avec de nombreux appareils.

■ M. Vialette

FAITS-DIVERS

Le collège Les Dînes-Chiens fermé après l'agression de personnels

Les faits se sont déroulés le jeudi 27 mars à Chilly-Mazarin à la sortie des cours : le chef d'établissement, la CPE ainsi que des assistants d'éducation ont été pris à partie par une famille.

« Ces faits, d'une grande gravité, mettent une nouvelle fois en lumière les tensions auxquelles sont confrontés les acteurs de l'Éducation nationale au quotidien, dans un contexte de moyens humains et matériels trop souvent insuffisants. La Ville renouvelle son soutien aux enseignants, aux personnels encadrants pour leur engagement et leur sang-froid face à ces violences. Face à la gravité de la situation, la Ville demande solennement au Département de l'Essonne l'affectation immédiate de médiateurs au sein du collège Les Dînes-Chiens. Leur présence est indispensable pour restaurer le dialogue, apaiser les tensions et prévenir de nouveaux incidents. La Municipalité salue la rapidité de l'intervention de la police municipale qui a permis le retour au calme et peut-être évité des violences plus importantes. Elle attend également une réponse judiciaire à la hauteur de la gravité de l'agression et des menaces proférées contre les agents de l'État dans le cadre de leurs fonctions », a fait savoir Rafika Rezgui, maire de Chilly-Mazarin, le 28 mars. Ce jour-là, l'accueil des élèves du collège Les Dînes-Chiens a été suspendu après l'agression de personnels

la veille, jeudi 27 mars. En effet, le chef d'établissement, la CPE ainsi que des assistants d'éducation ont violemment été pris à partie par une famille à la sortie des cours, à 17h20. Des actes de violence verbale, d'intimidation physique et de menace « fermement condamnés » par la municipalité. De son côté, la famille concernée aurait indiqué que leur enfant subirait un harcèlement depuis un moment. ■ M. Vialette

• Plus d'infos en page 18

www.le-republicain.fr

Un site d'actualités en continu, du sport, des loisirs, des archives, des petites annonces, des annonces légales...